

JOURNAL

DE LA VILLE

ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, fraiche de port.

Pour les Abonnements, Insertions, Correspondances, Annonces, et Adresses à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cts par ligne d'impression.



ALLEMAGNE. — *Frankfort, 9 septembre.*

Ces jours-ci un Espagnol de distinction a traversé notre ville. D'après ce qu'il a dit, il était partisan de don Carlos, et se rendait à Tœplitz avec des propositions de ce prince. (*Merc. de Souabe.*)

Du 10. — On écrit de Prusse au *Mercure de Souabe* :

« On n'entend plus rien des projets des chemins de fer dans l'Allemagne septentrionale, notamment entre Berlin, Magdebourg, Dresde et Cassel. Ces projets ont été provisoirement mis de côté à Berlin et ils n'y ont pas trouvé, à ce qu'on assure, l'appui qu'attendaient ceux qui s'intéressent le plus à leur réalisation. La crainte que les recettes de la régie de la poste en souffriraient serait un des principaux motifs qui s'opposent en Prusse à l'exécution des projets. Dans le royaume de Saxe, au contraire, le gouvernement a fait un sacrifice sous ce rapport à la société du chemin de fer entre Leipzig et Dresde. Il paraît que plusieurs hommes d'état sont d'avis d'attendre d'abord le résultat de ces chemins avant d'en construire d'autres en Prusse. »

FRANCE. — *Paris, 13 septembre.*

Les travaux de fortification du château de Vincennes, faits depuis cinq ans, sont comme on le pense, bien considérables. Jamais cette place n'avait été sérieusement mise en état de soutenir un siège, ni même un coup de main; aujourd'hui les choses sont bien changées, casematé, bastionné, miné et défendu comme il est par plus de 500 pièces d'artillerie, ayant tout un arsenal dans son sein, Vincennes est déjà imprenable; cependant tous les travaux ne sont point entièrement achevés, on fait aujourd'hui dans l'une des cours un immense bâtiment destiné à servir de prison aux détenus politiques.

— M. Dolivot, père, propriétaire à Givry, a écrit une lettre à Louis-Philippe, pour demander la mise en liberté des prisonniers de Ham. Ayant ensuite appris la maladie de M. le prince de Polignac, il a écrit une deuxième lettre dans laquelle il demande au roi des Français que M. de Polignac soit placé dans un lieu plus favorable à sa santé, et où il jouisse de plus de liberté, offrant en otage ou pour garantie, sa personne et sa fortune. (*G. du Lyonn.*)

— Le chargé d'affaires portugais à Turin a reçu dernièrement l'ordre de quitter dans les vingt quatre heures le territoire sarde. Des mesures de représailles ont été proposées dans le conseil de S. M. T. F.; et si elles étaient adoptées, on pourrait craindre une rupture entre le Portugal et la Sardaigne. On rattache ces difficultés entre les deux cours, à l'abandon du projet de mariage de la jeune reine avec le prince de Carignan.

— L'envoi de troupes portugaises en Espagne n'a pas été décidé sans obstacles. D'après le *Journal des débats*, cette résolution aurait éprouvé quelque résistance de la part de plusieurs membres du conseil. Un d'entre eux aurait fait observer qu'on n'était pas assez sûr d'une partie de l'armée portugaise pour la mettre en face des troupes carlistes.

— Hier, à midi, le conseil des ministres s'est assemblé chez le président du conseil, au ministère des affaires étrangères. On y a agité, dit-on, la question de l'occupation de plusieurs forteresses d'Espagne par les troupes françaises. Ce qui est certain, c'est que beaucoup de régimens sont dirigés sur la frontière.

— On a montré à la bourse une proclamation de la junte de Catalogne adressée à la nation espagnole, en date du 5 septembre. C'est un exposé énergique des motifs qui ont déterminé sa conduite, annonçant la résolution de ne point céder avant d'avoir atteint le but que la Catalogne et les provinces ses alliées se sont proposé.

— *L'Echo du Nord* dit qu'à Saint-Omer des souscripteurs ont fait imprimer à plusieurs milliers d'exemplaires la charte de 1830 avec le serment du roi Louis-Philippe à la suite, et que M. le procureur du roi s'est opposé à cette publication, et a même menacé de poursuivre les distributeurs, disant que les caractères italiques et majuscules qui y sont employés, appelant plus particulièrement l'attention des lecteurs sur certaines parties, la charte ainsi rendue devenait un pamphlet muet.

Du 15. — L'instruction du procès contre Fieschi et consorts avance rapidement et touche à son terme.

La commission d'instruction doit faire incessamment son rapport à la commission des mises en liberté. La cour des pairs sera ensuite convoquée pour statuer comme chambre d'accusation sur le sort des prévenus mis en prévention. Il est probable que l'ouverture des débats publics aura lieu vers le 20 octobre.

Après le procès Fieschi, la cour des pairs reprendra le procès relatif aux diverses catégories des accusés d'avril.

— L'ambassadeur de Christine, M. le duc de Frias, a reçu hier au soir l'ordre positif de son gouvernement d'adresser au gouvernement français une demande officielle et formelle d'intervention, non déguisée et efficace. La reine Christine attendra la réponse pour prendre une détermination.

Du 17. — La réponse à la demande d'intervention adressée au cabinet des Tuileries par M. de Frias ne s'est pas fait long-temps attendre; elle a été négative sur le motif que l'inefficacité des secours accordés par les gouvernements de France et d'Angleterre n'était pas encore démontrée; que l'intervention directe rencontrerait plus d'obstacles en ce moment en Espagne qu'elle n'en aurait trouvé il y a six mois; que rien ne prouvait que l'armée de Cordova fût hors d'état de tenir la campagne contre don Carlos; que ce prince n'avait encore en son pouvoir aucune place forte, et que les mécontents de Barcelonne et des autres villes n'avaient pas cessé de reconnaître l'autorité d'Isabelle II; que le ministère nouveau n'avait rien tenté en l'absence de M. de Mendizabal pour faire cesser cette opposition; que d'ailleurs une armée française entrant en Espagne aurait en ce moment contre elle les deux partis qui se combattent, et vraisemblablement pour résultat de renverser du premier coup ce qu'on voudrait conserver; en un mot que l'intervention demandée présentait trop de dangers et pas d'avantages, qu'elle accroîtrait les embarras intérieurs et extérieurs, qu'il faudrait pour qu'elle fût possible qu'elle fût évidemment nécessaire et que dans ce cas seulement elle aurait des probabilités en sa faveur; que quant à présent, il n'en fallait plus parler.

Cette réponse était pressentie par le *Journal des débats*, car il s'efforce aujourd'hui de rétracter ses paroles de la veille en faveur de l'intervention en faisant remarquer le *ton modéré* de l'adresse de la junte auxiliaire de Barcelonne, et la présentant comme un contraste digne d'attention avec les premières pièces émanées de cette réunion.

— On lit dans le journal ministériel :

M. le baron de Barante est nommé ambassadeur à Saint-Petersbourg, en remplacement de M. le maréchal Maison.

M. le comte de Rumigny est nommé ambassadeur à Turin, en remplacement de M. de Barante.

M. le duc de Montebello est nommé ambassadeur en Suisse, en remplacement de M. de Rumigny.

M. le comte Ch. de Moruay est nommé ministre plénipotentiaire à Stockholm, en remplacement de M. le duc de Montebello.

M. le baron Mortier est nommé ministre plénipotentiaire à La Haye, en remplacement de M. le marquis de Dalmatie, démissionnaire.

M. le comte Alexis de St-Priest est nommé ministre plénipotentiaire à Lisbonne, en remplacement de M. le baron Mortier.

Du 18. — Un journal entre dans les détails suivans relativement à l'instruction de l'affaire Fieschi :

Fieschi a déclaré avoir reçu de l'argent le jour même où, pour la première fois on lui a demandé s'il voulait se charger d'assassiner Louis-Philippe. Ces propositions remontent au mois de janvier dernier, mais il ignorait, a-t-il dit, de quel parti cet argent provenait. On lui en avait déjà parlé auparavant, mais d'une manière beaucoup trop vague pour qu'il pût prendre la chose au sérieux. D'après ses dire, il aurait reçu, depuis le mois de janvier jusqu'au jour où il a commis son crime, environ dix mille francs, qui lui ont été comptés tantôt en numéraire, tantôt en billets de banque. Il a prétendu avoir mangé tout cet argent en parties de plaisir : mais l'enquête qu'on a faite à ce sujet ne constate pas qu'il ait dépensé une aussi forte somme. Il a dit que Morey (c'est celui qu'on a désigné sous le nom de l'oncle) était son banquier, et que